



## Compte-rendu de la réunion du mardi 12 juillet 2022

### Conseil des Sages

#### Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Claire Cadot-Guyader, Fabienne Dedieu, Sylvie Ouzin, Jacqueline Porte, Fabienne Wauquier.

Messieurs : Christian Bordron, Jean-Marc Gaigeard, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Yves Lebouc, Yannick Ménard, Frédéric Pache, Éric Ravin, Jean-Louis Ulm

**Excusés** Didier Bruneau, Maryvonne Courcault, Daniel Gaborieau, Jean-Denis Keller, Alain Merlaud

### Municipalité

**Présente** Véronique Gaudichet, adjointe à l'espace public et au cadre de vie

#### Tableau des présences :

2022	11/1	8/2	8/3	12/4	10/5	14/6	12/7			
Présents	13	16	12	18	19	18	15			
Excusés	6	3	7	2	1	2	5			
Absents										

La réunion plénière est ouverte à 14H 15' par la présidente Sylvie Ouzin.

### 1. Actualités de la Mission Jeunesse Aînés (MJA)

#### Aînés

- Séjour détente à Saint-Pierre-en-Port sur la côte d'albâtre du 19 au 23 septembre.

Cet été, il est prévu de nombreuses activités, brunch en inter G et sorties diverses qui vont être inscrites dans le prochain programme qui va sortir dans quelques jours.

- Le logo de la MJA : il est organisé cet été un concours ouvert à tous. Chacun peut proposer son idée pour la création du nouveau logo. Mise à disposition par la MJA de papiers/ crayons et du parc informatique. Ne pas hésiter à venir proposer, c'est pour tout le monde.

Exposition des esquisses dans le cadre du concours à la MJA et soumis à vote.

Le résultat final aura lieu le vendredi 30 septembre lors d'une soirée à la MJA. Tout le monde est invité.

- Le 1<sup>er</sup> octobre la MJA participera à la fête des commerçants.

- Important programme numérique en juillet et août. Gratuit sur inscription.

- Ateliers théâtre : deux dates au Domino, 22 juillet 15 h 30, 22 août 18h 30.

- Le repas à thème aura lieu le 3 novembre à la MCL sur le thème de l'art floral.

### 2. Actualités des commissions

#### Conférence des financeurs – Sécurité routière - Programme 2023 Patrick Hébert

La session du 27 juin a été suivie par dix personnes et à leur grande satisfaction, cette petite participation appelant toutefois à un renforcement de la communication lors des prochains événements.

Concernant l'année 2023, sur les deux projets proposés par le CDS, celui autour de la cybersécurité, les arnaques et les abus, n'a pas été retenu. Un avis défavorable du département a

été émis « en raison d'un projet dont les objectifs certes pertinents, ne correspondent pas à ceux attendus en matière de prévention de la perte d'autonomie ». Le CDS s'en étonne mais ne peut qu'en prendre acte.

L'autre projet, « Sécurité routière pour les seniors », a reçu un financement de 1342 euros. En 2023, le CDS remettra en place ce programme tout en améliorant le contenu des ateliers avec la présence d'intervenants dans le domaine médical (vision et audition).

### **Environnement et déchets** Patrick Hébert

- La préparation de la matinée nettoyage de la commune du 8 octobre 2022 se poursuit (cf. le précédent compte-rendu du 14 juin). À noter la confirmation de la présence de l'Unité locale d'Angers de la Croix-Rouge française.

#### **Broyage des déchets verts**

- L'examen de la convention type entre Angers Loire Métropole et les associations de quartier met en évidence les difficultés d'application de l'initiative, pourtant louable d'Angers Loire Métropole. En effet, le prix de la location ainsi que les cautions doivent être avancés par le représentant de l'association.

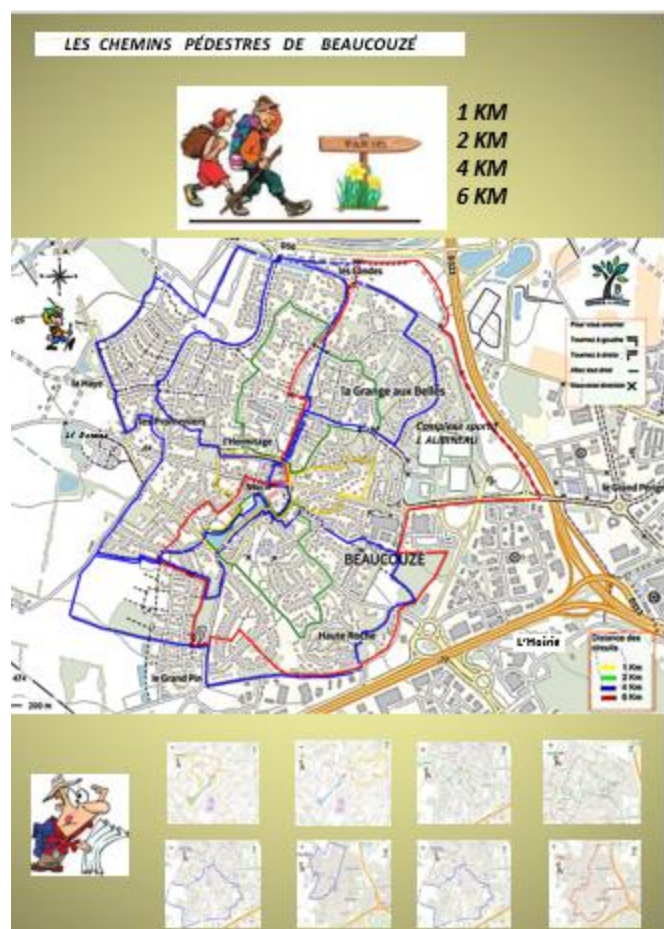
- La municipalité possède un broyeur mais sa mise à disposition ne pourrait se faire que sous certaines conditions à préciser (transport, assurance, mise en œuvre).

- La relative complexité de ce dossier requiert l'aide de la municipalité et ce projet doit encore mûrir, la commission poursuivra son travail en réexaminant ses différents éléments.

### **Chemins pédestres et de randonnées** Éric Ravin

- La plaquette à l'usage du public des 8 circuits balisés est en cours d'édition au service communication de la municipalité ainsi que sa mise en place (téléchargement) sur le site [www.beaucouze.fr](http://www.beaucouze.fr) de la ville. Les parcours seront proposés via un QR code ou un code barre sur une application gratuite.

- Fichier pour panneau A0 prêt. Demande de devis à faire.



- Terminer la reconnaissance du 10 km, l'inscrire dans notre carnet de route et sur le panneau (A0) du tableau d'information situé en face de la mairie. La signalétique quant à elle sera programmée début 2023.

### **Habitat séniors** Éric Ravin

#### LE CADRE DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

Des incontournables pour le projet :

- ▶ Renforcer les voies de mobilités actives
- ▶ **Créer de l'habitat sénior (1)**
- ▶ Favoriser la végétalisation des espaces
- ▶ Ouvrir le centre-ville vers les quartiers au-delà de la rue de Montreuil

Construction de 250 logements, 35 % de logements locatifs sociaux, 15 % en accession

**(1) Il pourra prendre plusieurs formes : résidence, habitat inclusif, béguinage, habitat partagé et aide au maintien à domicile.**

### **Aménagement du centre-ville** Alain Merlaud – Jean-Marc Gaigeard

La concertation Cœur de ville avec les habitants (échantillon de 41 personnes) s'est achevée le 6 juillet au parc du Prieuré avec la restitution des propositions d'aménagement et le recueil des observations et remarques des présents. Documents de synthèse disponible sur le site de la ville.

### **Plan vélo** Jean-Marc Gaigeard

La société de conseil en urbanisme cyclable Copenhagenize vient de remettre à la Municipalité son rapport accompagné de préconisations techniques. Une délibération du Conseil municipal sur le futur Plan vélo/Mobilités de la commune se tiendra en septembre ainsi qu'une réunion de travail (Municipalité - Angers Loire Métropole - Copenhagenize).

### **Mobilités Sécurité** Jean-Denis Keller

Rapport d'étape sur les 14 zones sensibles à Beaucouzé en cours de réalisation.  
Présentation lors de la réunion plénière du CDS de septembre ou d'octobre 2022.

## **3. Éclairage public – Création d'une commission** Frédéric Pache

Appel à candidatures pour constituer cette commission

Modernisation de l'éclairage municipal.

Trois pistes de travail seront privilégiées:

- 1) Dossier technique : catalogue de l'existant – solutions retenues par Angers Loire Métropole,
- 2) Dossier pollution lumineuse : les faits, les conséquences, les solutions,
- 3) Préparation de l'argumentation face aux détracteurs concernant la sécurité des personnes et des biens, le retour sur investissement etc.

## **4. Cybersécurité** Sylvie Ouzin

### **Apéritif citoyen** Sylvie Ouzin

Le projet « Cybersécurité » est repris par cette commission qui proposera, pour la fin de l'année 2022, une réunion publique dans le cadre des « Apéritif citoyen » organisés par le CDS

## **5. Vers une maison de santé** Jacqueline Porte

Appel à candidatures pour reconstituer la commission. Mise en place en septembre 2022.

## 6. Organisation, participation au forum des Associations du 3 septembre 2022

- Montage le 3 septembre de 9h30 à 12h 30

Matériel mis à disposition : 2 tables, 2 chaises, 2 grilles, électricité.

- Matériel à apporter: téléviseur+ ordinateur, plans A0 des circuits pédestres, multiprise.

Calendrier des présences à prévoir.

- Chaque commission préparera une courte vidéo d'environ 1'30 sur ses activités. Textes et diapositives à mettre au point pour le 15 août.

## 7. Organisation de la Semaine bleue, participation au forum Séniors du 3 octobre 2022

**CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES AÎNÉS, BRISONS LES IDÉES REÇUES**

**Du 3 au 9 octobre 2022**

### **Propositions des activités de la semaine (rappel)**

**Lundi 3 octobre**, matin SCB : marche nordique circuit 4Km Bleu, encadrement SCB

Après-midi : forum à la MCL, de 15h à 18h avec présence des partenaires

18h à 19h apéritif avec présentation des associations. Vidéos du CDS

En soirée, repas/dessert avec animation sur le code de la route piéton. CDS invité

- Récupérer des questions auprès de la sécurité routière et de l'auto-école de Beaucouzé

**Mercredi 5 octobre 2022** Matin, SCB marche nordique

**Jeudi 6 octobre 2022** Après-midi, réunion mensuelle CDS

**Vendredi 7 octobre 2022** Brunch MJA

## 8. Journée du 22 septembre à Verrières-en-Anjou

Nous sommes invités à une rencontre inter-Conseil des Sages le jeudi 22 septembre 2022 au Château à motte, commune de Verrières-en-Anjou.

« Il s'agit d'une rencontre qui fait suite à une sollicitation de nos amis de Rives-du-Loir-en-Anjou. Cette journée sera l'occasion d'échanger sur les différentes initiatives en cours dans nos communes. Un repas sera pris en commun suivi d'un après-midi détente dans l'exceptionnel Château à motte.

- 9h30, accueil salle du Château à motte.
- 10h, démarrage des ateliers d'échanges concernant les initiatives des Conseils des Sages sur nos communes respectives :
  - Fracture numérique
  - Récupération de (vêtements, livres...), partenariat avec Emmaüs
  - Broyage des déchets
  - Mémoire des Aînés

Déjeuner offert par la commune

- Visite du Château à motte avec animations.
- 16h30-17h, fin de la journée, verre de l'amitié ».

-Trois ou quatre participants du CDS à cette manifestation – Préparation des thèmes retenus.

## 9. Revue de presse Fabienne Dedieu

23 articles au sommaire de cette revue de presse de juin. Bravo Fabienne 🍷



revue de presse juin 2022.pdf

## 10. Calendrier des prochains rendez-vous

**3 septembre** - Forum des Associations

**6 septembre** - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

**22 septembre** - Rencontre inter- Conseil des Sages à Verrières-en-Anjou

**3 au 9 octobre - Semaine bleue – 3 octobre** - Forum sénior

**6 octobre** - Réunion plénière du CDS ouverte au public, 14h 15' en mairie

**8 octobre** - Journée collecte des déchets

**8 novembre** - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

**6 décembre** - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

Rédigé par le secrétaire Jean-Louis Ulm, le 17 juillet 2022

Approuvé par la présidente Sylvie Ouzin, le 18 juillet 2022



# Revue de presse

Juin 2022



☞ La plupart des articles du Courrier de l'Ouest et de Ouest France n'ont que le titre, le chapeau et l'accroche.



Une date pour une conférence, un rendez-vous, une sortie....

# Sommaire

## Page 4 Commission accessibilité

« La ville d'Angers expérimente le premier GPS pour personnes à mobilité réduite » Ouest France du 9 juin 2022

## Page 5 Commission aménagement cœur de ville

- ✚ « Une première résidence en bois voit le jour dans les Hauts de Saint Aubin » <https://www.angers.villactu.fr/une-premiere-residence-en-bois-va-voir-le-jour-dans-les-hauts-de-saint-aubin/>
- ✚ « Vingt arbres plantés, de nouveaux jeux installés ... le renouveau du parc de la Madeleine à Angers » Ouest France du 2 juin 2022
- ✚ « Habitats participatifs : A quoi ressemblent ces nouveaux logements qu'on implante à Angers ? » Ouest France du 7 juin 2022

## Page 8 Commission écologie environnement

- ✚ « Pouancé et ses environs : un nouveau mode de calcul pour ses déchets en 2023 » le Haut Anjou le 13 juin 2022
- ✚ « Brissac-Loire-Aubance : » le compost c'est magique : un rien se transforme en ressources utiles » le Courrier de l'Ouest du 16 juin 2022
- ✚ « Longuenée en Anjou : « la route des Abeilles » fait son chemin » le Courrier de l'Ouest du 21 juin 2022
- ✚ « Longuenée en Anjou : des ruches formeront la route des Abeilles » Ouest France du 20 juin 2022

## Page 12 Commission électricité

- ✚ Economies d'énergie : les communes s'éteignent la nuit » Les Echos du 6 juin 2022

## Page 14 Commission habitat seniors

- ✚ « En plein « EPADH bashing », un collectif d'entreprises défend l'habitat partagé pour seniors » Challenges du 31 mars 2022

## Page 16 Commission maison de santé

- ✚ « Vezins : une maison de santé à 751000 euros » le Courrier de l'Ouest du 21 juin 2022

## Page 17 Commission mobilités et sécurité

- ✚ « La première vélorue expérimentée promenade de Reclée à Angers » Angers Villactu du 17 mai 2022
- ✚ « Cycliste tué près d'Angers : l'association Place au Vélo demande la sécurisation des axes dangereux » le Courrier de l'Ouest du 6 juin 2022
- ✚ « A Angers, près d'un accident sur deux implique les vélos, les piétons ou trottinettes » Ouest France du 9 juin 2022
- ✚ « Opération de contrôles à Angers : les trottinettes dans le viseur de la police » le Courrier de l'Ouest du 9 juin 2022

- ✚ « Angrie : la sortie du hameau de Montlambert mieux sécurisée » [Ouest France](#) du 18 juin 2022
- ✚ « Sécurité routière à Angers : Comment mieux protéger les piétons ? » [Ouest France](#) du 27 juin 2022
- ✚ « Appel à témoignages. A Angers, quels sont les points noirs en trottinette, en vélo ou à pied ? » [Ouest France](#) du 28 juin 2022

**Page 26** [Commission plan vélo](#)

- ✚ « Saumur : de nouveaux vélos électriques, pliants et classiques proposés à la location » [Ouest France](#) du 1<sup>er</sup> juin 2022
- ✚ « Trélazé : une aide de 75 euros pour sécuriser ses trajets à vélo » [le Courrier de l'ouest](#) du 11 juin 2022
- ✚ « Brissac-Loire-Aubance : sensibiliser à des pratiques de mobilité durable » [le Courrier de l'ouest](#) du 21 juin 2022
- ✚ « Maine et Loire : le vélo et la culture seront en fête sur les bords de Loire le 3 juillet » [le courrier de l'ouest](#) du 10 juin 2022



**Page 29** [Commission sentiers pédestres](#)

- ✚ « Un sentier d'interprétation pour redécouvrir l'histoire du Lion d'Angers » [le Haut Anjou](#) du 16 juin 2022



### La ville d'Angers expérimente le premier GPS pour personnes à mobilité réduite

L'application collaborative Streetco propose des itinéraires adaptés aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de Tout Angers s'engage, la ville d'Angers (Maine-et-Loire) a lancé officiellement l'expérimentation de l'outil, samedi 4 juin 2022.



L'application Streetco propose des itinéraires adaptés aux personnes à mobilité réduite. À l'occasion de Tout Angers s'engage, samedi 4 juin 2022, l'entreprise tenait un stand pour rencontrer de futurs utilisateurs. L'occasion aussi de marquer le lancement de l'expérimentation dans la Ville, en partenariat avec la Make.org Foundation. | OUEST-France

Quest-FranceCharlotte BOUVIER.Publié le 09/06/2022 à 11h30

Escaliers, voitures garées sur le trottoir, ascenseur en panne... Ce qui semble anodin pour certains peut devenir une vraie difficulté pour les personnes à mobilité réduite. Parti de ce constat, deux anciens étudiants de l'Essca, l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers, ont créé en 2016 [l'application gratuite Streetco](#), le premier GPS conçu pour les personnes à mobilité réduite. Samedi 4 juin 2022, dans le cadre de [Tout Angers s'engage](#) (Maine-et-Loire), la Ville a officiellement lancé l'expérimentation de ce nouvel outil.

### S'engager en marchant

L'entreprise, basée à...

# Une première résidence en bois va voir le jour dans les Hauts-de-Saint-Aubin

1 JUIN 2022

Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin accueillera d'ici deux ans le premier programme immobilier en bois de grande ampleur sur Angers.



*Le programme « Accords Boisés » sera livré fin 2024 – © Johanne San*

Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin continue de s'agrandir. A la fin du mois, le programme « Accords Boisés » porté par Vinci Immobilier entrera en commercialisation. Dans le secteur appelé « Meule Farine », une résidence de 70 logements baptisée « Accord Boisés » va voir le jour. Il s'agira du premier projet en bois de grande ampleur sur Angers. Dessiné par l'agence Johanne San, ce nouveau programme immobilier composé de quatre bâtiments sera construit le long du boulevard Jean Moulin.



© Johanne San

Le programme, qui sera livré fin 2024, utilisera des matériaux biosourcés. « *L'ensemble des structures des logements est en poteaux-poutre bois avec planchers en solivages bois, les façades sont des MOB isolées en Biofib (chanvre). Les finitions valorisent le bois en intérieur (parquets et habillages de parties communes) comme en extérieur (balcons, garde-corps et le bardage bois en façade sur tous les étages courants)* », explique le cabinet d'architectes Johanne San. Au cœur de l'îlot, les futurs habitants pourront profiter d'une « mini-forêt ». Afin de limiter l'impact de l'opération sur les sols, le stationnement ne sera pas géré en sous-sol, mais par le biais d'un rez-de-chaussée réversible.

<https://www.angers.villactu.fr/une-premiere-residence-en-bois-va-voir-le-jour-dans-les-hauts-de-saint-aubin/>

## Vingt arbres plantés, de nouveaux jeux installés... le renouveau du parc de la Madeleine à Angers

En 2019, le comité de quartier de la Madeleine, à Angers (Maine-et-Loire), a remporté le budget participatif pour transformer son parc. Trois ans plus tard, ce lieu de passage est maintenant devenu lieu de vie pour les riverains. Il a été inauguré mercredi 1er juin.



De droite à gauche : Claudette Daguin, déléguée à l'inclusion, William Boucher, délégué au quartier Justice-Madeleine-Saint-Léonard, Maryvonne Bourgeteau, membre du conseil de quartier, et les adjoints Maxime Henry pour les quartiers Justice-Madeleine-Saint-Léonard et Hélène Cruyppenninck, à la nature. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 02/06/2022 à 19h00

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, c'est un parc de la Madeleine mieux équipé qui a été inauguré à Angers (Maine-et-Loire). Il est maintenant doté de nouveaux jeux pour enfants, d'une vingtaine d'arbres et de six fruitiers. Un renouveau rendu possible grâce au budget participatif 2019.

### Une transformation à 270 000 €

C'est le conseil de quartier qui a eu l'idée de présenter le projet. Retenu grâce aux 1 552 voix qui ont voté pour lui, il a reçu 270 000 € pour sa réalisation.

Avant, les 9 000 m<sup>2</sup> qui composent le parc servaient uniquement de lieu de passage. Depuis son aménagement, les habitants du quartier viennent s'y promener, les enfants y jouer. Les joueurs de football ou de basket y trouveront les équipements nécessaires

## Habitats participatifs : à quoi ressemblent ces nouveaux logements qu'on implante à Angers ?

Un nouveau projet d'habitat participatif va voir le jour dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, à Angers (Maine-et-Loire). Portés par Icéo, promoteur immobilier de l'économie sociale et solidaire, ces logements se veulent collectifs dès leur conception, pour améliorer la qualité de vie, et moins énergivores, pour lutter contre le réchauffement climatique.



Le projet d'habitat participatif Woodlife porté par Icéo à Nantes, a accueilli ses premiers résidents en juin 2021. | ICÉOAfficher le diaporama

Quest-France Marion BIOSSE DUPLAN. Publié le 07/06/2022 à 12h41

Logements conçus à plusieurs, pièces communes, jardins et outils partagés... On appelle ça des habitats participatifs. Déjà implantés dans plusieurs villes de France, ces lieux de vies imaginés par les futurs habitants eux-mêmes continuent de se développer.

À Angers (Maine-et-Loire), de nouveaux habitats participatifs, portés par Icéo, promoteur immobilier de l'économie sociale et solidaire, vont voir le jour au cœur du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. L'objectif ? Améliorer la qualité de vie en ville des habitants et mutualiser pour réduire l'empreinte carbone à la construction et à l'usage.

### Quel constat de départ ?

L'idée de départ est de répondre à la demande grandissante en logements, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, la qualité de vie en ville et les limites budgétaires...



## Pouancé et ses environs : un nouveau mode de calcul pour les déchets en 2023

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la redevance incitative s'appliquera aux communes du Pouancéen (Maine-et-Loire). Des enquêteurs vont venir à la rencontre des habitants.



Les enquêteurs missionnés par Anjou bleu communauté dans le cadre du passage à la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2023 passeront dans chaque foyer du 7 juin au 15 juillet 2022 dans les communes du Pouancéen (Maine-et-Loire).

Par [segre@hautanjou.fr](mailto:segre@hautanjou.fr) Publié le 13 Juin 22 à 9:14

Le service **gestion des déchets** d'Anjou bleu communauté (ABC) prépare **l'harmonisation du financement**.

Au **1<sup>er</sup> janvier 2023**, il se fera de façon identique sur toutes les communes de la communauté de communes, par la **redevance incitative**, déjà en place dans le **Segréen et le Candéen (Maine-et-Loire)**.

### Dans 4 800 foyers

Dans ce but, une enquête est menée du **7 juin au 15 juillet 2022** dans les communes d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay et Ombrée-d'Anjou (Maine-et-Loire).

Les enquêteurs portant le badge d'ABC passeront dans chacun des **4 800 foyers** du **Pouancéen**.

**Daniel Brossier** insiste sur l'importance de cette enquête.

"Il faut remettre à jour le fichier de l'ensemble des utilisateurs. L'utilisateur pourra aussi revoir ses besoins en taille de bac à ordures ; la facturation sera ainsi en adéquation avec son utilisation du service. Si le bac n'est plus adapté, il sera échangé gratuitement au cours du deuxième semestre."

**Daniel Brossier** vice-président d'Anjou bleu communauté (ABC) en charge de la gestion des déchets

## Deux fois par an

Principe de fonctionnement de la **redevance incitative** : à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023**, chaque logement recevra sa facture **deux fois par an**, calculée selon le volume de son bac et son utilisation du service.

L'utilisateur réglera sa facture en fonction du **nombre de collectes** de ses ordures ménagères. Un **nombre minimum** sera inclus dans sa facture. Les collectes supplémentaires seront **facturées**.

À l'automne, un estimatif sera envoyé selon l'utilisation du service sur une année. La redevance finance l'ensemble des **coûts du service** de gestion des déchets : **collecte, recyclage** des déchets en déchèterie, des **emballages** et des **papiers**, des **ordures ménagères** ; administration du service.

En **2021**, **571 kg** par habitant de déchets ont été collectés sur la partie **pouancéenne (Maine-et-Loire)**, répartis en **100 kg** d'ordures ménagères, **110 kg** de collecte sélective, **355 kg** en déchèterie et **6 kg** de textiles

[https://actu.fr/pays-de-la-loire/ombree-d-anjou\\_49248/pouance-et-ses-environs-un-nouveau-mode-de-calcul-pour-les-dechets-en-2023\\_51580302.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/ombree-d-anjou_49248/pouance-et-ses-environs-un-nouveau-mode-de-calcul-pour-les-dechets-en-2023_51580302.html)

## **Brissac-Loire-Aubance. « Le compost, c'est magique : un rien se transforme en ressources utiles »**



Loïc Brohand, le monsieur ressources du jardin partagé présentant l'herbe du fauchage des bernés : une richesse pour le potager.

Le Courrier de l'Ouest Publié le 16/06/2022 à 05h02

3 questions à

Loïc Brohand s'investit depuis cinq ans dans le jardin partagé Des radis et des hommes. Au début, il s'y connaissait peu mais au contact de ses collègues et avec l'aide d'Internet, il s'est formé à la terre et à la fabrication de compost, jusqu'à en devenir le spécialiste local.

**Comment êtes-vous devenu le monsieur ressources du jardin partagé Des radis et des hommes ?**

**Loïc Brohand** : « C'est grâce à une...

## Longuenée-en-Anjou. « La Route des abeilles » fait son chemin

Le Courrier de l'Ouest Publié le 21/06/2022 à 05h02

Lors du conseil municipal du jeudi 16 juin, les élus avaient 31 délibérations à l'ordre du jour.

**Implantation de ruchers au château du Plessis-Macé :** Dans le cadre de sa politique environnementale, Longuenée-en-Anjou a décidé d'installer des ruchers sur différents sites de son territoire », a exposé Laurence Guillou, adjointe à l'environnement. « Il s'agit, à travers ce projet de participer à la protection de la biodiversité, à la sauvegarde des espèces indispensables à notre écosystème et de...

## Longuenée-en-Anjou. Des ruches formeront la route des Abeilles

Ouest-France Publié le 20/06/2022 à 05h03

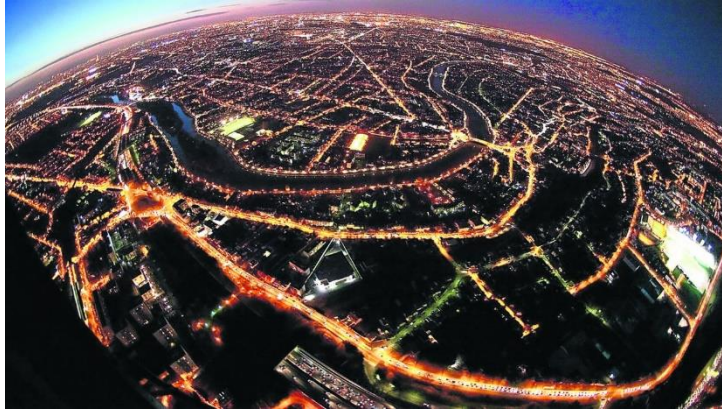
**« La commune a décidé, dans le cadre de sa politique environnementale d'installer des ruchers sur différents sites de son territoire, a annoncé Laurence Guilloux, adjointe à l'environnement, jeudi, en conseil municipal. Il s'agit, à travers ce projet de participer à la protection de la biodiversité, à la sauvegarde des espèces indispensables à notre écosystème et de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux. »** Les implantations de ruches formeront un itinéraire, baptisé route des Abeilles.

Une demande avait été déposée auprès de la présidente du Département pour en installer sur le site du château du Plessis-Macé. Un prestataire a été choisi pour l'exploitation, le suivi et l'entretien des ruches. Adopté à l'unanimité.



# Economies d'énergie : les communes s'éteignent la nuit

A l'instar de Saumur ou Châtelleraut, les villes moyennes se mettent à couper partiellement ou totalement l'éclairage la nuit. Objectif : réduire leur facture d'électricité, mais aussi lutter contre la pollution lumineuse.



Par [Joël Cossardeaux](#)

Publié le 6 juin 2012 à 1:01

Depuis avril, passé 1 heure du matin, la ville de Saumur (Maine-et-Loire) et son agglomération se retrouvent dans une obscurité complète. Les 5.300 points lumineux du réseau d'éclairage se rallument avant les premières lueurs du jour, à 6 heures. Son cas n'est pas isolé. Un mois plus tôt, la ville de Châtelleraut (Vienne) avait décrété le couvre-feu dans certains de ses faubourgs. Cette situation est déjà très répandue en milieu rural, où au moins 5.000 communes coupent l'éclairage la nuit. C'est au tour des agglomérations moyennes de s'y mettre.

Par ces temps de rigueur budgétaire, aucune économie n'est à négliger. Le poste éclairage public des collectivités représente entre le tiers et la moitié de leurs dépenses d'électricité. Lesquelles comptent, en moyenne, pour 1,5 % de leur budget de fonctionnement. Et ce sont les petites communes qui sentent le plus la facture passer. « *Elles n'ont pas les compétences techniques des grandes villes et bien souvent leur formule abonnement ne correspond pas à leur consommation* », explique Bruno Lafitte, le « monsieur Eclairage » de l'Ademe (Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie). En plus, depuis le 1er janvier 2011, le prix du kilowattheure s'est mis à grimper avec la fin de l'exonération de la taxe locale sur l'électricité pour les collectivités. Du coup, celles-ci cherchent à limiter les frais. « *Sur une dépense d'éclairage qui varie de 250.000 à 280.000 euros par an, nous récupérerons 60.000 euros* », indique Michel Bataille, l'élus saumurois en charge de la voirie. La « capitale du cheval » estime aussi répondre à un autre objectif de la loi Grenelle II de l'environnement : réduire le niveau de pollution lumineuse des villes. « *De plus en plus de maires prennent conscience des impacts sur la santé publique et sur la biodiversité* », se félicite Anne-Marie Ducroux, qui préside l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (Anpcen). Créée il y a quinze ans, cette organisation milite ardemment pour réduire l'intensité lumineuse des villes.

## Lumière à la demande

Les communes qui tiennent à réduire leurs dépenses d'éclairage ne basculent pas toutes

dans le noir. Il leur suffit déjà de remplacer les lampes au mercure, encore présentes dans un tiers des installations, par des lampes au sodium, deux fois plus efficaces. L'Ademe préconise également de supprimer les « luminaires-boules » qui éclairent le ciel bien plus que le sol. Des dispositifs assez sophistiqués apparaissent, comme les détecteurs de présence et l'éclairage à la demande.

Mais tout cela a un coût et le représentant de l'Ademe reconnaît que le temps de retour sur investissement est long pour les petites communes. Pour le réduire, son agence a reçu mission fin 2011 d'aider les communes de moins de 2.000 habitants à rénover leur réseau. Elle dispose de 20 millions d'euros pour faire en sorte que ces municipalités, en suivant ses prescriptions, divisent par deux leur consommation d'électricité.

**JOEL COSSARDEAUX**

<https://www.lesechos.fr/2012/06/economies-denergie-les-communes-seteignent-la-nuit-357918>

## Commission habitat seniors

# En plein "Ehpad bashing", un collectif d'entreprises défend l'habitat partagé pour seniors

Par [Isabelle de Foucaud](#) le 31.03.2022 à 16h49

EXCLUSIF – Les principaux acteurs du secteur de l'habitat partagé pour personnes âgées, qui se développe lentement en France, se regroupent en collectif pour interpeller l'Etat sur l'urgence de créer de nouvelles places. Il en existe moins de 5.000 aujourd'hui, alors que les besoins sont estimés à 150.000 en 2030. Ils dénoncent les freins administratifs auxquels ils se heurtent.



Une activité de peinture à La Maison de Blandine, une structure d'habitat collectif pour seniors, en novembre 2021.

LA MAISON DE BLANDINE

A mi-chemin entre le maintien à domicile et la maison de retraite. L'habitat partagé pour les personnes âgées est un secteur qui se développe en France, inspiré des concepts de logements collectifs créés dans les pays d'Europe du Nord depuis les années 1970. Mais son expansion est encore embolisée par de nombreux freins, réglementaires et administratifs. C'est ce que dénoncent les acteurs de ce secteur balbutiant, qui ont décidé selon nos informations de se regrouper en collectif afin de promouvoir leurs projets alternatifs à l'Ehpad et peser dans le débat public. Le contexte ne pouvait sans doute pas être plus propice. En plein "Ehpad bashing" aggravé par l'affaire Orpea, et à quelques semaines de l'élection présidentielle. Au sein de ce collectif des "150.000 en 2030" - nommé ainsi parce que l'on compte moins de 5.000 places aujourd'hui dans ce type d'habitats, alors que les besoins ont été estimés à 150.000 en 2030- s'est rassemblée une quinzaine d'entreprises privées associatives ou commerciales.

"Les besoins de solutions alternatives pour la prise en charge des seniors sont phénoménaux, mais le cadre administratif reste figé sur un modèle d'offre qui se limite au domicile et à l'Ehpad. Nous voulons ouvrir une troisième voie", explique à *Challenges* Simon Vouillot, cofondateur et associé d'Agès & Vie, spécialiste des maisons de colocation du type "bégainage" (130 en France), détenu à 70% par le géant des Ehpad Korian depuis 2018. Outre ce groupe basé à Besançon, la liste des adhérents à l'initiative inclut une myriade d'acteurs territoriaux, qui proposent des appartements avec espaces

collectifs, des accueils familiaux, ou intergénérationnels: Les Pénates, Epic Coliving, La Maison de la Diversité, Villa Nouvelle, La Maison de Blandine (qui compte la Banque des Territoires à son capital), Watt Home, Auxilife, Domani, Cosima (ex Colivio), Vitalliance, MonSenior...

[https://www.challenges.fr/entreprise/sante-et-pharmacie/en-plein-ehpad-bashing-un-collectif-d-entreprises-defend-l-habitat-partage-pour-seniors\\_807376](https://www.challenges.fr/entreprise/sante-et-pharmacie/en-plein-ehpad-bashing-un-collectif-d-entreprises-defend-l-habitat-partage-pour-seniors_807376)

## Commission maison de santé

### **Veziins. Une maison de santé à 751 000 €**

L'ancien bâtiment administratif de la gendarmerie sera transformé en maison de santé pluridisciplinaire, moyennant un investissement de 751 000 € TTC.



L'ancien bâtiment administratif de la gendarmerie sera transformé en maison de santé pluridisciplinaire, pour un coût de 751 000 € TTC. |

Le Courrier de l'Ouest Publié le 21/06/2022 à 05h01

Mercredi 15 juin, le conseil municipal s'est penché sur le projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif de la gendarmerie en maison de santé pluridisciplinaire.

Cédric Van Vooren, maire, rappelle. « *Le projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif de la gendarmerie en maison de santé pluridisciplinaire, avec création d'un logement de fonction, permettra de répondre aux besoins de santé du territoire. La commune souhaite réhabiliter ce bâtiment afin d'y accueillir les deux médecins et les deux infirmières déjà présents sur son territoire, tout en permettant l'accueil de professionnels supplémentaires.* » Le coût prévisionnel s'élevant à 625 891 € HT soit 751 069 € TTC,...

# La première vélorue expérimentée promenade de Reculée à Angers

17 MAI 2022

Depuis quelques jours, les cyclistes angevins peuvent profiter de la première vélorue dans le cadre d'une expérimentation menée promenade de Reculée.



*Expérimentation de la première vélorue angevine, promenade de Reculée – Angers.Villactu.fr*

Dans le cadre de l'aménagement des bords de Maine, la ville d'Angers a décidé d'aménager une vélorue promenade de Reculée, le long de la Maine. Sur cette portion de 650 mètres, entre la rue Boquel et la rue Haute-de-Reculée, un double sens cyclable et un cheminement piéton seront réalisés. Pour la circulation automobile, la promenade de Reculée passera d'un double sens à un sens unique, en direction du pont Jean-Moulin.



*L'aménagement définitif est prévu pour 2024.*

Avant une mise en service définitive, envisagée pour le deuxième semestre 2024, cette vélorue vient d'ouvrir pour une période d'expérimentation qui doit durer cinq mois. Il s'agira de la première vélorue de la ville d'Angers. La vélorue est un espace de circulation partagé entre les cyclistes et les automobilistes. La priorité est donnée aux vélos qui peuvent circuler au milieu de la chaussée, les véhicules motorisés étant invités à rester derrière et à ne pas les dépasser.

<https://www.angers.villactu.fr/la-premiere-velorue-experimentee-promenade-de-reculee-a-angers/>



## Cycliste tué près d'Angers : l'association Place au vélo demande la sécurisation des axes dangereux

L'association Place au vélo demande aux collectivités de réagir après l'accident qui a coûté la vie à un cycliste de 25 ans sur la route entre Angers et Bouchemaine, la nuit du 1er au 2 juin.



Selon Place au vélo, plusieurs axes près d'Angers sont extrêmement dangereux pour les cyclistes. | ARCHIVES AFP

Le Courrier de l'Ouest Publié le 06/06/2022 à 17h52

Un cycliste de 25 ans est mort après avoir été renversé par un véhicule, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 juin, sur la route D411 reliant Angers à Bouchemaine. Soupçonnée de l'avoir percuté, une femme s'était rendue aux services de gendarmerie, après avoir tenté de leur échapper.

L'association Place au vélo souligne la dangerosité de la route départementale reliant cette commune à Angers. Cette D411 fait le lien entre la Roseraie et le pont de Bouchemaine, ajoute-t-elle. La grande ligne droite conduit régulièrement à des excès de vitesse, et l'absence d'aménagements cyclables soumet le cycliste à tous les dangers.

L'association pointe un autre axe accidentogène au nord d'Angers, la D107 sur la rive droite de la Mayenne, entre le pont de Cantenay-Epinard et le premier rond-point : Là aussi Place au vélo demande instamment une sécurisation, l'intensité du trafic aux heures de pointe présentant un danger permanent en l'absence totale de bas-côtés qui pourraient servir de refuge au vélo.

### « Risques énormes »

L'association rappelle que Place au vélo demande depuis de nombreuses années que de telles voies de liaison, véritables routes (autorisées à 80 km/h) en zone urbaine, soient enfin sécurisées. Un impératif alors que des aménagements sont prévus par le plan vélo d'agglomération (adopté par Angers Loire Métropole en juin 2019), et que le vélo devient de plus en plus un moyen de déplacement au quotidien pour de nombreux habitants de la première couronne. Une tendance soutenue par le succès du vélo à assistance électrique, ouvertement encouragé par Angers Loire Métropole.

Et de conclure : Département, Agglo et communes ne peuvent plus ignorer les risques énormes encourus sur ces axes par les personnes faisant le choix du vélo, même les plus expérimentées

## À Angers, près d'un accident sur deux implique les vélos, piétons ou trottinettes

Un contrôle routier de taille était organisé ce jeudi 9 juin dans le centre-ville d'Angers (Maine-et-Loire). L'opération de police répond à une hausse des accidents en centre-ville depuis le début de l'année avec près d'un accident sur deux impliquant un vélo, un piéton ou une trottinette.



La Direction départementale des territoires (DDT) du Maine-et-Loire a constaté une hausse des accidents impliquant la mobilité douce (vélos, piétons, trottinette) dans le centre-ville d'Angers depuis début 2022. | OUEST FRANCE ANGERSAfficher le diaporama

Ouest-France Marion BIOSSE DUPLAN. Publié le 09/06/2022 à 19h00

Ce jeudi 9 juin, en début d'après-midi, les Angevins ont pu constater un important dispositif de contrôle routier implanté au pied de la statue du roi René, au croisement du boulevard Général de Gaulle et de la place de l'Académie, [à Angers](#) (Maine-et-Loire).

Le constat de départ ? Un accident de la route sur deux dans le centre-ville d'Angers implique la mobilité douce (vélos, piétons, trottinette) depuis le début de l'année 2022.

### Dix infractions sur 17 concernaient des trottinettes

Pour l'occasion, dix policiers étaient mobilisés pour contrôler les usagers. L'attention était particulièrement portée sur les EDPM (Engin de déplacement personnel motorisés) comme les trottinettes.

En l'espace d'une heure, sur 17 infractions au Code la route relevées par les policiers, 10 concernaient des usagers d'EDPM



## Opération de contrôles à Angers : les trottinettes dans le viseur de la police

La Police nationale a mené une opération de lutte contre l'insécurité routière, jeudi 9 juin à Angers. Les fonctionnaires ont particulièrement ciblé les conducteurs de trottinettes, dont l'implication dans des accidents routiers est, à l'échelle nationale, à la hausse. « On a dépassé le stade de la prévention. Maintenant, on verbalise », préviennent d'ailleurs les policiers.



Les usagers de la route ont été contrôlés au niveau du château d'Angers, jeudi 9 juin en début d'après-midi. | CO

[Le Courrier de l'Ouest](#)Cyprien MERCIER. Publié le 09/06/2022 à 17h06

La police nationale a mené une opération de lutte contre l'insécurité routière, jeudi 9 juin à Angers. Une douzaine de fonctionnaires se sont positionnés de 14 heures à 15 heures au niveau du rond-point des places de l'Académie et Kennedy, à côté du château. Brigade d'intervention, motocyclistes et police secours ont observé attentivement le comportement de tous les usagers de la route, avec une attention particulière pour les EDPM indique le major Yannick Le Falher. Les EDPM sont les Engins de déplacement personnel motorisés, qui réunissent trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards.

### Le code de la rue

Ces moyens de déplacement sont particulièrement ciblés car l'accidentologie les concernant est en hausse à l'échelle nationale constate le major. Pour une partie des utilisateurs d'EDPM, c'est un peu le Code de la rue plutôt que le Code de la route. Ce type d'opération est régulièrement mené par les services de police angevins, sur différents lieux et sur différents créneaux.

En une heure, jeudi, les policiers ont relevé 17 infractions au Code de la route. Dix d'entre elles ont été commises par des conducteurs de trottinettes. On a dépassé le stade de la prévention. Maintenant, on verbalise prévient l'état-major de la direction départementale de la sécurité publique. Depuis le début de l'année 2022, à Angers, dans près d'un accident sur deux, il y a un piéton, un vélo ou une trottinette impliqué, comme auteur ou victime.

## Angrie. La sortie du hameau de Montlambert mieux sécurisée



L'avancée de la marque du stop permet aux conducteurs de voir s'ils peuvent s'engager sur la RD770. | OUEST-FRANCEAfficher le diaporama

Ouest-FrancePublié le 18/06/2022 à 05h05

Depuis longtemps, le problème de sécurité se posait dans le hameau de Montlambert. À cause de la configuration des lieux et d'un bloc de maison situé au carrefour, la visibilité était mauvaise pour s'engager sur la RD770 en sortant de ce village où résident plus de cent habitants, ce qui pouvait s'avérer périlleux. Une collision s'y est d'ailleurs produite récemment.

Une étude pour la pose d'un miroir, en face de la sortie, ne s'est pas avérée concluante. Finalement, la solution trouvée est plus simple. Le tracé des voies de circulation de la RD770 a été décentré, et le stop de la route de Montlambert a été avancé d'un bon mètre. Ce qui s'avère suffisant pour que les conducteurs, y compris ceux d'engins agricoles, qui souhaitent s'engager sur la départementale, puissent voir si la voie est libre dans les deux sens.

# Sécurité routière à Angers : comment mieux protéger les piétons ?

On le sait, un piéton ne possède pas de carrosserie pour se protéger. Il devient donc plus « vulnérable » et plus exposé aux risques en cas de collision. Comment mieux les protéger ? Éléments de réponse avec Julien Bonal, coordinateur sécurité routière et adjoint au chef de service sécurité routière et gestion de crise de la préfecture de Maine-et-Loire.



Une cycliste emprunte le trottoir pour circuler avec son vélo elle y croise une piétonne. Illustration réalisée place de la résistance à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) le 16 novembre 2016 | ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Maël FABRE. Publié le 27/06/2022 à 08h00

On s'en soucie peu mais les piétons représentent une part importante des accidentés et sont particulièrement vulnérables car ils ne possèdent pas, contrairement aux conducteurs, une carrosserie qui les protègent. On entend par piéton : les marcheurs, les rollers, mais aussi les personnes handicapées en fauteuil, ou encore les personnes tenant leur vélo. Sans équipement de protection, sans clignotant ou casque, ils ne peuvent indiquer leur intention. Alors comment mieux les protéger ? Entretien avec Julien Bonal, coordinateur sécurité routière et adjoint au chef de service sécurité routière et gestion de crise de la préfecture de Maine-et-Loire.

## Quelle est la part des piétons dans les accidents recensés dans le département ?

Sur la période 2017-2021, 437 accidents sur 3 617 ont impliqué un piéton ou une trottinette sans moteur en Maine-et-Loire. Ces accidents ont fait 18 tués, 463 blessés, dont 440 blessés piétons ou conducteurs de trottinettes (les 23 autres sont cyclistes, des conducteurs, etc.). La part des tués piétons est de 11 % en Maine-et-Loire contre 14,5 % en France.

## Comment mieux assurer leur protection ?

Cela passe par une meilleure sensibilisation du piéton à sa propre sécurité : sa vigilance, le respect du Code de la route et l'amélioration de sa visibilité. Le montant de l'amende pour les piétons qui traversent en dehors et à moins de 50 m d'un passage piéton, actuellement de 4 €, n'est pas un outil de dissuasion.

## Faut-il améliorer les conditions de traversée des piétons ?

De nombreuses personnes à pied manquent de vigilance et/ou ne respectent les bases du Code de la route. Ils manipulent leur téléphone ou écoutent de la musique quand ils traversent. Il est important de responsabiliser les piétons, pour qu'ils ne prennent pas de risques et qu'ils respectent les feux de signalisation lors des traversées de chaussées. Il faut savoir se rendre visible de jour comme de nuit, s'assurer d'avoir été vu, communiquer avec les autres usagers. Un échange de regard peut suffire à se comprendre.

**Faut-il plus intégrer les notions de protection du piéton dans l'examen du Code de la route ?**

Ces notions sont déjà présentes dans l'examen du Code de la route. Les candidats au permis de conduire sont fortement sensibilisés au partage de la route lors de leur formation. A contrario, le piéton n'a pas besoin de passer l'examen pour circuler à pied, d'où l'importance des actions de sensibilisation du public conduite la sécurité routière.

# Appel à témoignages. À Angers, quels sont les points noirs en trottinette, en vélo ou à pied ?

Carrefours dangereux, rues étroites, manque de visibilité... Vous résidez à Angers (Maine-et-Loire) et vous vous déplacez à vélo, en trottinette ou à pied. D'après-vous, quels sont les points noirs de la circulation en centre-ville ? Votre avis nous intéresse.



À Angers (Maine-et-Loire), le carrefour dit « du Roi-René » relie les places de l'Académie et Kennedy.  
| OUEST FRANCE

Ouest-France Marion BIOSSE DUPLAN. Publié le 28/06/2022 à 18h00

Depuis le début de l'année, à Angers, près d'un accident sur deux implique les mobilités douces, c'est-à-dire un vélo, un piéton ou une trottinette. Une part importante d'accidentés particulièrement vulnérables car ils ne possèdent pas, contrairement aux conducteurs, une carrosserie qui les protègent.

Sur la période 2017-2021, 437 accidents sur 3 617 ont impliqué un piéton ou une trottinette sans moteur en Maine-et-Loire. Ces accidents ont fait 18 tués, 463 blessés, dont 440 blessés piétons (1) ou conducteurs de trottinettes (les 23 autres sont cyclistes, des conducteurs, etc.).

## Vos témoignages

Manque de visibilité, de signalisations, carrefour jugé dangereux etc. Vous résidez à Angers et vous vous déplacez à vélo, en trottinette ou à pied. D'après-vous, quels sont les points noirs ou lieux problématiques à la circulation en centre-ville d'Angers ? Vous avez la parole !

Votre témoignage pourra servir pour un prochain article sur la question de la cohabitation piétons - automobilistes. N'hésitez pas à contribuer en remplissant le formulaire ci-dessous et laissez vos coordonnées afin qu'un journaliste puisse vous recontacter. Elles resteront bien entendu confidentielles, et votre témoignage pourra rester anonyme.

## Ouest-France

Vous circulez à pieds, en trottinette ou à vélo dans le centre-ville d'Angers : quels sont pour les points noirs de la circulation ?

M.

Mme

Autre

Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale avec la newsletter  
La Matinale

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France, sur le fondement de votre consentement et sont utilisées pour répondre à vos questions à travers nos articles, vous contacter en cas de demande d'informations complémentaires, gérer votre inscription à nos newsletters sélectionnées, le cas échéant, et vous envoyer des informations relatives à nos produits et services analogues. Elles seront conservées pendant 3 ans à compter de la désinscription ou du dernier contact. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à [pdp@sipa.ouest-france.fr](mailto:pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est – 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. [En savoir plus](#)

Vous pouvez également nous contacter par courriel à [49desk@ouest-france.fr](mailto:49desk@ouest-france.fr).

*(1) On entend par piéton : les marcheurs, les rollers, mais aussi les personnes handicapées en fauteuil, ou encore les personnes tenant leur vélo.*

**Commission plan vélo**



## Saumur. De nouveaux vélos électriques, pliants et classiques proposés à la location

L'Agglo de Saumur Val de Loire vient de réceptionner de nombreux vélos mis à disposition du public en contrat de location.



Les vélos électriques sont particulièrement prisés du public. | ARCHIVES CO

Le Courrier de l'Ouest Publié le 01/06/2022 à 16h06

Service public de location longue durée de vélos à assistance électrique et de vélos classiques de l'Agglo, Avaé élargit sa gamme en 2022. Quinze vélos musculaires (ou classiques) et six vélos pliants viennent d'être réceptionnés et sont proposés à la location pour une durée de 36 mois maximum.

Les premiers sont destinés uniquement aux étudiants (dès 16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent). Leur location est gratuite. Les vélos pliants, eux, sont réservés aux personnes titulaires d'un abonnement SNCF, Aléop ou Saumur Agglobus. Le prix de location est de 38,30 € pour un mois, 114,80 € pour trois mois et de 344,40 € pour un an.

L'Agglo vient aussi de réceptionner 100 nouveaux vélos à assistance électrique. Preuve du succès de ce service, 80 sont d'ores et déjà réservés. Pour louer un vélo, il faut prendre contact avec le service Avaé (02 41 51 11 87). Il est ensuite remis lors d'un rendez-vous dans l'un des points de location : à l'agence Saumur Agglobus (siège) ou selon les jours de permanences, dans les mairies de Doué-en-Anjou, GennesVal-de-Loire, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay ou Allonnes. Une tarification avantageuse est possible en cas de quotient familial inférieur à 700 € (50 % du montant de l'abonnement).

## Trélazé. Une aide de 75 euros pour sécuriser ses trajets à vélo

Angers Loire Métropole subventionne l'achat d'un vélo neuf (cargo et à assistance électrique ou non) et la Ville de Trélazé a décidé d'octroyer une aide complémentaire. Ainsi, elle propose aux Trélazéens 75 € pour l'achat d'équipements de sécurisation du vélo : antivol, cadenas, dispositifs lumineux, sonnette, casque, gilet etc.

Ce dispositif est en place jusqu'au 31 décembre : il faut être habitant de la commune et fournir des justificatifs complets. Pour les achats de vélo de seconde main, chez un vélociste ou dans un magasin de l'économie sociale et solidaire (les achats entre particuliers ne sont pas acceptés), les habitants peuvent également bénéficier de l'aide de 75 € maximum, sous condition de ressources, avec un quotient familial égal ou inférieur à 800. Dans ce cas, ils devront également présenter des justificatifs.

Renseignements : valentin.cattolico@mairie-trelaze.fr – 02 41 33 74 77- Le formulaire à compléter est disponible sur le site de la Ville.

## **Brissac-Loire-Aubance. Sensibiliser à des pratiques de mobilité durable**

Le Courrier de l'Ouest Publié le 21/06/2022 à 05h02

Développer des pratiques de mobilité plus durables et solidaires passe pour une priorité en Loire Layon Aubance. La communauté de communes a dégagé deux enveloppes successives de 30 000 € pour aider les habitants à s'équiper.

**Combien ?** La somme de 200 €, actuellement encore sans conditions de ressources, sera versée aux demandeurs âgés de plus de 18 ans et résidant sur la communauté de communes, pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou reconditionné, ou un kit d'électrification installé par un professionnel . Cette subvention s'élève à 350 € pour les vélos cargo à assistance électrique. Les VTT à assistance électrique ne sont pas éligibles à ce dispositif.

**Quelles conditions ?** Le vélo à assistance électrique doit être neuf ou reconditionné par un professionnel. Le kit d'électrification doit aussi être installé par un professionnel. L'achat devra être effectué dans un commerce, les achats sur internet sont exclus. Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes soumises à conditions : dispositif de l'État et de la Région Pays de la Loire.

**Comment procéder ?** Il suffit de remplir un formulaire accompagné des justificatifs (facture). Après instruction de la demande, la communauté de communes donne un avis favorable ou non à l'attribution de la subvention.

## **Maine-et-Loire. Le vélo et la culture seront en fête sur les bords de Loire, le 3 juillet**



La 25e Fête du Vélo aura lieu le dimanche 3 juillet, d'Angers à Montsoreau, avec dix spectacles insolites ponctuant cinq parcours adaptés aux familles.



Sainte-Gemmes-sur-Loire, vendredi 10 juin 2022. Sur le parcours de la Loire à vélo, Florence Dabin, présidente du Conseil départemental, est entourée de ses vice-présidents en charge de la culture et du tourisme, Yann Semler-Collery et Philippe Chalopin. | CO – LAURENT COMBET

[Le Courrier de l'Ouest](#) Philippe RUBION Publié le 10/06/2022 à 21h43

Les fiançailles avaient été organisées l'an dernier, avec une première série de 28 spectacles, de Liré à Angers. Cette année, c'est bien le mariage du vélo et de la culture qui sera célébré le dimanche 3 juillet, avec dix bulles d'art comme autant de spectacles insolites disséminés sur les bords de Loire, d'Angers à Montsoreau. C'est un retour à l'est pour cette 25<sup>e</sup> Fête du vélo.

Le 3 juillet, la Fête du vélo sera l'occasion de venir en famille, entre amis, pour découvrir le formidable patrimoine du département, pour le plaisir d'être ensemble, se réjouit Florence Dabin. La présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire, qui organise l'événement, se félicite de...

**Commission sentiers pédestres**

# Un Sentier d'interprétation pour redécouvrir l'histoire du Lion-d'Angers

Depuis 2021, la ville du Lion-d'Angers/Andigné (Maine-et-Loire) travaille sur un projet de Sentier d'interprétation et de découverte du patrimoine, inauguré en juillet 2022.



La mairie d'Andigné (Maine-et-Loire) s'inscrit sur le tracé du Sentier d'interprétation et de découverte du patrimoine, qui sera inauguré début juillet 2022. (©Haut Anjou)

Par **Philippe Simon** Publié le 16 Juin 22 à 12:32

Le projet de Sentier d'interprétation et de découverte du patrimoine au [Lion-d'Angers](#) et **Andigné (Maine-et-Loire)** a mobilisé des enseignants et 400 écoliers. Il

Les Sentiers d'interprétation et de découverte du patrimoine s'inscrivent dans un contexte identitaire des villages. Dans le **nord Maine-et-Loire**, il en existe un à **La Membrolle-sur-Longuenée (Maine-et-Loire)**, un deuxième à **Grez-Neuville (Maine-et-Loire)**, financés par des fonds européens et des collectivités. Il y en aura donc bientôt un autre au **Lion-d'Angers (Maine-et-Loire)** et à **Andigné (Maine-et-Loire)**.

## Valoriser le territoire

Saviez-vous qu'un train de déportés s'était arrêté plusieurs jours à la gare du Lion-d'Angers lors de la Seconde Guerre Mondiale, et que sept ont pu s'évader grâce à la complicité d'habitants ?

C'est à cette question et à d'autres, sur les traces du passé des villages du Lion-d'Angers et d'Andigné que répondra le Sentier d'interprétation et de découverte du patrimoine.

« L'objectif est de valoriser notre patrimoine local. On a plein de petites pépites : des anciennes gares, qui ont été des lieux de la déportation sous l'Occupation. On a un vestige d'une salle de l'industrie avec la cheminée d'une ex-scierie. En bordure de la rivière l'Oudon, deux ports ceux de l'Anjou et Thibault ont existé au Lion-d'Angers. L'histoire de nos villages, ce sont aussi cinq hôtels chacun. On peut également rappeler que l'actuelle mairie était une ancienne école. »

**Muriel Noirot** Adjointe au maire à la culture, à la citoyenneté, à la communication du Lion-d'Angers

Bref, créer un itinéraire sur les traces des deux villages, c'est comme ancrer, conserver tout ce patrimoine à la fois culturel, historique et touristique, en le matérialisant.



La municipalité du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) a mandaté l'atelier Au Fil du temps pour réaliser les panneaux en tous genres, comme ici cette silhouette, installée le 9 juillet 2022. (©transmise)

Mûri en **2020**, le projet de Sentier d'interprétation et de découverte du patrimoine a fédéré.

« Les enseignants ont réalisé un extraordinaire travail de mobilisation de près de 400 enfants, qui ont recherché des documents historiques, des visuels. Ils ont obtenu des témoignages. Ils ont ensuite écrit les textes, qui seront lisibles sur le mobilier du Sentier d'interprétation du patrimoine », déclare **Muriel Noirot**.

## Des panneaux à consulter

C'est le comité consultatif des enfants qui a choisi le mobilier, des potelets ou mâts de 1 m 20 et de 2 m de haut, qui doivent être implantés dans différents lieux, notamment devant les mairies, du **21 au 25 juin 2022**.

Des thématiques (personnage, locomotive, église, etc.) apparaîtront sur les panneaux en métal sous la forme de découpe iconographique. Des classeurs d'informations seront consultables. Un QR code permettra d'écouter les témoignages recueillis en trois langues. Pour les réaliser, la collectivité a fait appel à la société Au Fil du temps.

Le projet s'élève à près de 50 000 €. Au-delà du coût, **Muriel Noirot** insiste sur le caractère mémoriel de ce projet : « Ce n'est pas que culturel. C'est avant tout l'idée de laisser une trace pour les enfants et les générations futures. Car l'avenir se construit à partir du passé. »

[https://actu.fr/pays-de-la-loire/le-lion-d-angers\\_49176/un-sentier-d-interpretation-pour-redecouvrir-l-histoire-du-lion-d-angers\\_51706499.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/le-lion-d-angers_49176/un-sentier-d-interpretation-pour-redecouvrir-l-histoire-du-lion-d-angers_51706499.html)